



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à Serge COLOSKY - CCS Formation

- Par courrier : 46 avenue Jean Baptiste Clément - 77290 MITRY MORY
- Par mail : serge.colosky@orange.fr

Date de réception
(Réservé CCS Formation)

LA FORMATION

Intitulé :

Dates souhaitées :

Lieu :

LES PARTICIPANTS

Civilité :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance

L'ENTREPRISE OU L'ORGANISME INSCRIVANT LES PARTICIPANTS

Raison sociale :

SIRET :

Code APE :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Représentant de l'entreprise ou de l'établissement :

Si prise en charge, nom de l'OPCA et n° dossier le cas échéant

Téléphone :

E-mail :

Merci de compléter toutes les rubriques de ce bulletin.

Le responsable de la formation déclare avoir pris connaissance des conditions générales de l'inscription figurant en page 2 de ce bulletin et les accepter sans réserve.

Date et signature et cachet de l'entreprise
(Formation prise en charge par l'entreprise)

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Article 1 : Conditions d'inscription

Une pré-inscription est possible par téléphone, e-mail, et en ligne mais l'inscription définitive intervient par l'envoi, à notre organisme, par courrier ou par mail du bulletin d'inscription disponible sur le site Internet dans la rubrique « Nos formations » dûment complété, tamponné et signé le cas échéant par une personne pouvant engager l'entreprise. La prise en charge de tout ou partie de la formation par un organisme financeur doit impérativement être signalée lors de l'inscription. Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte. Un accusé de réception d'inscription sera adressé au signataire du bulletin d'inscription dès réception de celui-ci, par l'établissement d'une convention de formation.

Article 2 : Garantie de participation

Certaines formations devant comporter un nombre minimum de participants, nous pouvons être amené à modifier la date de celle-ci, jusqu'à une semaine avant la date prévue.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des dates disponibles. Si le nombre maximum des participants est atteint, « Serge COLOSKY - CCS Formation » se réserve la possibilité de vous proposer une autre date ultérieure, « le cachet de la poste faisant foi ».

Article 3 : Annulation d'une inscription

Pour favoriser un bon apprentissage en formation, nous portons un soin particulier à la composition des groupes.

Toute demande de report ou d'annulation a des répercussions sur le déroulement de la formation.

Nous vous offrons la possibilité de modifier à tout moment un participant empêché par une autre personne ayant le même profil et les mêmes pré-requis pour une même formation. Si cette possibilité n'est pas envisageable nous vous invitons à nous contacter le plus rapidement possible pour nous en prévenir.

Si l'annulation d'une inscription intervient :

- ♦ dans le cadre de l'article 5 - Report-Annulation-Remplacement des CGV avant le début de la formation, nous serons dans l'obligation de vous facturer une indemnisation forfaitaire.

Les « Conditions Générales de Vente » sont disponibles sur notre site Internet, onglet « Infos pratique ».

Article 4 : Documents légaux

Pour chaque inscription une convention de formation professionnelle sera établie en application des dispositions L6353-3 et L6353-4 du code du travail et adressée en deux exemplaires dont un est à nous retourner signé et revêtu d'un cachet de l'entreprise.

La facture est adressée en un exemplaire à l'issue de la formation à l'entreprise ou à l'OPCA qui finance la formation. Les documents relatifs à la formation seront envoyées à l'entreprise signataire ou à son OPCA, conformément aux dispositions du décret n°2015-790 du 30 juin 2015.

Article 5 : Conditions Générales de Vente

Suite à une inscription définitive, le signataire reconnaît avoir pris connaissance des « Conditions Générales de Vente » disponible sur notre site Internet, onglet « Infos pratique » et implique l'adhésion entière et sans réserves de celle-ci.

- pour consulter nos [Conditions Générales de Vente](#)

Date et signature et cachet de l'entreprise

(Formation prise en charge par l'entreprise)